

MÉMOIRE

PROJET DE LA LIGNE À 315 kV

GRAND-BRÛLÉ-VIGNAN PAR HYDRO-QUÉBEC

PAR LES CITOYENS DE RIPON

TITRE DU PROJET CONCERNÉ

Projet de la ligne à 315 kV Grand-Brûlé-Vignan par Hydro-Québec.

PRÉSENTATION DES PERSONNES QUI PRÉSENTENT LE MÉMOIRE

Un regroupement de citoyens de Ripon et de la Petite-Nation dont vous trouverez les 269 noms déjà envoyés à Hydro-Québec, en annexe 1, appuient le mémoire écrit.

Ce mémoire sera aussi présenté verbalement le 16 novembre 2000 par Monsieur Marc Rochon lors de la 2^e assemblée du BAPE tenue à Ripon.

Ce document a été préparé par Ghislaine Delorme

INTÉRÊT PAR RAPPORT AU PROJET

Suite à la consultation d'Hydro-Québec et après en avoir étudié le projet concernant :

**“La ligne 315 kV Grand-Brûlé-Vignan”
la variante 4 A B G H D E F
la variante 3 A B G H E F
segment H D et H E**

Les citoyens de Ripon et de la Petite-Nation tiennent à signifier leur désaccord et leur avis d'objection au passage de ces variantes dans leurs municipalités.

Voir pétition en annexe 1.

Les citoyens ont aussi écrit à leurs maires et députés pour les sensibiliser de l'impact négatif du passage de cette ligne dans leur région.

Les maires ont répondu par des résolutions écrites.

Voir en annexe 2.

OPINION SUR L'ENSEMBLE DU PROJET

En tant que résidants de Ripon et de la Petite-Nation nous accordons une grande importance à la protection de l'environnement, or des pylônes d'une hauteur de 50 mètres et une ligne de transport d'électricité vont affecter grandement les composantes du milieu municipal, patrimonial, agricole et forestier. Ce qui va à l'encontre des objectifs de développement de la région. Nous tenons à vous mentionner certaines raisons qui supportent cette objection.

- **Résidence principale habitée 24 heures sur 24**
- **Impact sur la santé humaine**
- **Impact sur la santé et la protection des enfants**
- **Impact dû aux conséquences des emprises de ligne sur une résidence principale habitée**
- **Impact des conséquences des champs électromagnétiques à long terme sur la santé humaine, animale, source d'eau naturelle**
- **Impact sur l'environnement et l'écologie, remblaiements des marais, ruisseaux, érosion du sol, destruction des habitats faunique**
- **Impact sur le paysage : vie artistique de la Petite-Nation et attrait touristique de la Petite-Nation**
- **Impact sur le développement futur de projets de :**
 - . **Culture de plantes médicinales**
 - . **De voies de randonnée, de ski de fond**
 - . **De voies de traîneau à chiens**
 - . **Centre éducatif forestier**
 - . **De loisirs plein air pour la famille, enfants**
- **Impact économique sur la valeur de la propriété**

De plus, il appert qu'Hydro-Québec manque de responsabilité et a été incapable d'entretenir adéquatement le réseau existant.

Nous ne croyons pas que bâtir un réseau plus *gigantesque* que cela protégera le public des risques d'un entretien inadéquat et que cela non plus protégera contre le risque de danger causé par les éléments naturels, tels grands vents, tempêtes, etc., à venir *peut-être*. L'exemple de la France en décembre 1999 nous a révélé que des pylônes tombaient sous les éléments naturels.

PRÉOCCUPATIONS EN CE QUI CONCERNE LES COMPOSANTES OU LES RÉPERCUSSIONS DU PROJET

Nous voulons rappeler à Hydro-Québec et au gouvernement leur obligation d'avoir un avis de conformité de la MRC de Papineau pour construire une ligne de transport d'électricité à un autre endroit que dans le tracé qui est actuellement soumis à l'audience publique du BAPE. Au point de vue juridique cela obligerait de retourner une deuxième fois devant le ministère de l'environnement .

Nous nous interrogeons sur les avantages de la construction de cette ligne plutôt que de favoriser le renforcement de la ligne Chénier-Vignan, entre Mirabel et Gatineau.

Nous osons exprimé des doutes sur les intentions réelles d'Hydro-Québec qui viseraient à la construire pour favoriser la vente de l'électricité vers l'extérieur plutôt que pour sécuriser l'alimentation électrique de l'Outaouais au cas où la ligne Chénier-Vignan tombait en panne.

Nous soutenons que ce processus de consultation passe outre la question ultime et prioritaire : « Est-ce que la nouvelle ligne de transport d'électricité est nécessaire? »

Combien de pannes sommes-nous susceptibles de vivre dans l'avenir, est-ce qu'une deuxième ligne comme celle proposée nous aurait évité la panne de janvier 1998 ? Est-ce que cette ligne ne serait qu'une assurance en cas de besoin ponctuel? Nous mettons en doute la quasi-certitude énoncée par Hydro-Québec à l'effet que les abonnés ne sont pas prêts à manquer d'électricité durant plus de 24 heures.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE PROJET

Nous estimons que l'on devrait d'abord tenir des consultations portant sur la justification du projet. Que les efforts devraient être dirigés vers des projets d'efficacité énergétique.

Nous privilégions qu'un poste permanent pourrait servir de soupape de sécurité en cas de panne électrique grâce à un approvisionnement en provenance de l'Ontario.

Tout comme la MRC de Papineau, si il est important que la ligne d'alimentation soit construite, nous proposons de nouveau que le tracé soit situé dans le corridor du moindre impact, soit celui le plus au nord du territoire.

ANNEXE 1

**LES NOMS DU REGROUPEMENT DE CITOYENS
DE RIPON ET DE LA PETITE-NATION**

SOUS TOUTES RÉSERVES

Lundi, le 10 janvier 2000

Hydro-Québec
A/s Noël Bélanger
333 boul. Jean-Paul Hogue, 1^{er} étage
Saint Antoine des Laurentides (QC)
J7Z 6Y3

Objet : Ligne à 315 kV Grand-Brûlé - Vignan
La variante 4 ABGHDEF
La variante 3 ABGHEF
Segments HD et HE

Monsieur,

Je représente certains résidents affectés par votre projet de *La boucle outaouaise*, Ligne à 315 kV Grand-Brûlé - Vignan.

J'ai été mandaté par ces derniers de vous signifier leur désaccord et leur avis d'objection à la variante 4 - segment HD reliant les points ABGHDEF et la variante 3 - segment HE reliant les points ABGHEF.

Ces derniers s'objectent donc au passage des variantes ci-haut mentionnées sur leurs terres et à proximité de leur résidence principale.

Ces derniers tiennent à vous mentionner certaines raisons qui supportent leurs objections

- Résidence principale habitée 24 heures sur 24
- Impact sur la santé humaine
- Impact sur la santé et la protection des enfants
- Impact dû aux conséquences des emprises de ligne sur une *résidence principale habitée*
- Impact des conséquences des champs électromagnétiques à long terme sur la santé humaine, animale, source d'eau naturelle
- Impact sur l'environnement et l'écologie, remblaiements des marais, nuisseaux, érosion du sol, destruction des habitats fauniques
- Impact sur le paysage : vie artistique de la Petite-Nation et attrait touristique de la Petite-Nation

- Impact sur le développement futur de projets de
 - Culture de plantes médicinales
 - De voies de randonnée, de ski de fond
 - De voies de traîneau à chiens
 - Centre éducatif forestier
 - De loisirs plein air pour la famille, enfants
- Impact économique sur la valeur de la propriété

PÉTITION

Si vous êtes d'accord avec le point de vue de mes clients, bien vouloir apposer votre signature ci-après :

NOM, PRÉNOM	ADRESSE	SIGNATURE	TÉLÉPHONE
ST-DENIS	ROGER	Roger St-Denis	
OUELLET	CARMELLE	Camille Ouellet	
DANIEL	LACERBONE	Daniel Lacerbone	
LOUISE	JULIEN	Louise Julien	
KORENYI	ANDRÉ	André Korenyi	
LE DUC	FRANÇOISE	Françoise Le Duc	
HONORIQUE	ELMOND	Honorable Elmond	
Maurice	ATPIÈRE	Maurice Atpière	
Nathalie	LE DUC	Nathalie Le Duc	
Suzanne	LE DUC	Suzanne Le Duc	
Jeanne	PÉRIARD	Jeanne Périard	4
Marianne	BUSHNICKIS	Marianne Bushnickis	412
Roland	BONABOURNIS	Roland Bonabournis	
DÉSILETS	CÉLÈVE	Céline Desilets	
PÉRIARD	JACQUES	Jacques Périard	
PÉRIARD	VÉRONIQUE	Véronique Périard	
DUCKSTADER	GERARD	Gerard Duckstader	
DUCKSTADER	LOUISE	Louise Duckstader	

- Impact sur le développement futur de projets de
 - Culture de plantes médicinales
 - De voies de randonnée, de ski de fond
 - De voies de traîneau à chiens
 - Centre éducatif forestier
 - De loisirs plein air pour la famille, enfants
- Impact économique sur la valeur de la propriété

(S+)

PÉTITION

Si vous êtes d'accord avec le point de vue de mes clients, bien vouloir apposer votre signature ci-après :

NOM, PRÉNOM ADRESSE SIGNATURE TÉLÉPHONE

Rosal Lrette			
LIRETTE JOCELYNE		Jocelyne Lrette	
Dona et Rodrigue Forget			
Hubert Fournier			
Raymonde Fournier			
GERMAIN MAROSE		Raymonde Fournier	
Florence Galipou		Hubert Fournier	
Guy BONNEVILLE		Guy Bonneville	
Audette Fortin		Audette Fortin	
Laurette Dubé			
Nicole Dubé			
J. M. M.			
Suzanne Massé			

- Impact sur le développement futur de projets de :
 - Culture de plantes médicinales
 - De voies de randonnée, de ski de fond
 - De voies de traineau à chiens
 - Centre éducatif forestier
 - De loisirs plein air pour la famille, enfants
- Impact économique sur la valeur de la propriété

PÉTITION

Si vous êtes d'accord avec le point de vue de mes clients, bien vouloir apposer votre signature ci-après :

NOM, PRÉNOM ADRESSE SIGNATURE TÉLÉPHONE

~~D... ..~~

Anne Marie Gauthier
LAROQUE CLAUDE &
LAROQUE DANIEL Daniel Laroque
M. J. RIBEYRON M. J. Ribeyron
Daniel Laroque
Daniel Laroque
Daniel Laroque
Yves ROUSSEAU
Stéphane Pilon
Stéphane Côté
Charles S. S. S. S.
Lise Montreuil
Stéphane Laroque
Stéphane Laroque
Stéphane Laroque
Stéphane Laroque

- Impact sur le développement futur de projets de
 - Culture de plantes médicinales
 - De voies de randonnée, de ski de fond
 - De voies de traîneau à chiens
 - Centre éducatif forestier
 - De loisirs plein air pour la famille, enfants
- Impact économique sur la valeur de la propriété

PÉTITION

Si vous êtes d'accord avec le point de vue de mes clients, bien vouloir apposer votre signature ci-après :

NOM, PRÉNOM ADRESSE SIGNATURE TÉLÉPHONE

Madore Michel
Madore Thérèse Côté
Beauport Saint Etienne
Beauport Marc
Almonach Danine
Cécile PÉRIE
Mme St-Onge
Mme BENOÛET S
Carole Gosselin
Real Soudell
Luce Marcia
Carole Marcia
Josée Lamy
Bernadette Lher
Marguerite Dubois
Lucie Larocque

18

PÉTITION

Si vous êtes d'accord avec le point de vue de mes clients, bien vouloir apposer
votre signature ci-après :

NOM, PRÉNOM ADRESSE SIGNATURE TÉLÉPHONE

JES RICHE

Josée faubert

MARIO LANTIER

MIRIE THIBAUDEAU

Florence Faubert

Jean Rousseau

Jean Rousseau

Denise St Pierre

GABRIEL GRANSEY

Louis Das

Alain Pélissier

Jean Pélissier

Y. G. G.

Céline Pérnard

Guy Bibeau

M. L. L.

Marie Duchesne

NORMAND FAUBERT

Emet L. L.

ATHLWIN RICHER

J. H. Laguerre

André Potvin

André Potvin

André Potvin

André Potvin

PÉTITION

Si vous êtes d'accord avec le point de vue de mes clients, bien vouloir apposer
votre signature ci-après.

NOM, PRÉNOM ADRESSE SIGNATURE TÉLÉPHONE

Serge L...
...
...
André Meyer
Daniel Rivest
Yves Rosaloux
A. ...
...
STRASBOURG RICHARD
...
Pascal Hurri
Stéphane Defalck
Christine Guilbeau
Lise Montpauis
Richard Oger
Joubert Jacques
Côte Marie Christine
Louise Philippe
Marc Rochon
Diane LeTourneau
Anne-claude Walrand

- Impact sur le développement futur de projets de
 - Culture de plantes médicinales
 - De voies de randonnée, de ski de fond
 - De voies de traîneau à chiens
 - Centre éducatif forestier
 - De loisirs plein air pour la famille, enfants
- Impact économique sur la valeur de la propriété

PÉTITION

Si vous êtes d'accord avec le point de vue de mes clients, bien vouloir apposer votre signature ci-après :

NOM, PRÉNOM ADRESSE

SIGNATURE  TÉLÉPHONE

Jac Fournier
Lancy Lameth
Gilles Charbon
James Last
Chris Frank
Hervé Schreiner
Denis Gauthier
Valérie Cyp
Michel Joubert
Leopold Aubin
Weber Roselle
Weber Margarethe

_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

PÉTITION

Si vous êtes d'accord avec le point de vue de mes clients, bien vouloir apposer votre signature ci-après :

NOM, PRÉNOM ADRESSE SIGNATURE TÉLÉPHONE

<u>Brunet David Lt.</u>	<u>DANIEL BRUNET</u>
<u>MARGUERITE CHRISTIAN</u>	<u>[Signature]</u>
<u>[Signature]</u>	<u>[Signature]</u>
<u>644 CHASSE St</u>	<u>[Signature]</u>
<u>Suzette Lohy St</u>	<u>[Signature]</u>
<u>Pierre Robert</u>	<u>[Signature]</u>
<u>Bernard Blythe</u>	<u>[Signature]</u>
<u>Bernard Lemay</u>	<u>[Signature]</u>
<u>Mario Chaux</u>	<u>[Signature]</u>
<u>Jacques Maunthier</u>	<u>[Signature]</u>
<u>Antoine Laperant</u>	<u>[Signature]</u>
<u>Robert [Signature]</u>	<u>[Signature]</u>
<u>Roger Laniel</u>	<u>[Signature]</u>
<u>[Signature]</u>	<u>[Signature]</u>
<u>[Signature]</u>	<u>[Signature]</u>
<u>Serge Cloutier</u>	<u>[Signature]</u>
<u>[Signature]</u>	<u>[Signature]</u>
<u>[Signature]</u>	<u>[Signature]</u>
<u>MANITA DANIELLE</u>	<u>[Signature]</u>
<u>CATHERINE BARETTE</u>	<u>[Signature]</u>
<u>LISE MONTBEUIL</u>	<u>[Signature]</u>
<u>Régine [Signature]</u>	<u>[Signature]</u>
<u>[Signature]</u>	<u>[Signature]</u>
<u>[Signature]</u>	<u>[Signature]</u>
<u>[Signature]</u>	<u>[Signature]</u>

PÉTITION

Si vous êtes d'accord avec le point de vue de mes clients, bien vouloir apposer
votre signature ci-après :

NOM, PRÉNOM	ADRESSE	SIGNATURE	TÉLÉPHONE
BRISSON MAURICE		<i>Brisson</i>	
ROBINIAS PIERRE		<i>Robinias</i>	
Jean <i>Berger</i>			
Georges <i>de la</i>			
René <i>de la</i>			
Maurice <i>de la</i>			
Berger <i>Cote</i>			
André <i>Dale</i>			
Besson <i>Ginette</i>		<i>Besson</i>	
André <i>Séguin</i>			
LUSSIER ETIENNE			
Paul <i>Kervin</i>			
Maurice <i>Terrain</i>			
René <i>de la</i>			
M. H.			
Jean <i>Perrin</i>			
Jean <i>de la</i>			
Lise <i>de la</i>			
Angèle <i>de la</i>			
Jean <i>de la</i>			
Nicole <i>de la</i>			
Ginette <i>de la</i>			
Anna <i>de la</i>			
Châtelain <i>Paula</i>			
Jean <i>de la</i>			
Marie <i>de la</i>			

PÉTITION

Si vous êtes d'accord avec le point de vue de mes clients, bien vouloir apposer votre signature ci-après :

NOM, PRÉNOM ADRESSE SIGNATURE TÉLÉPHONE

LIUSSIER GERALD		<i>Gerald Liussier</i>	
DESJARDINS FRANKINE		<i>Frankine Desjardins</i>	
SÉGUIN MARIELLE		<i>Marielle Seguin</i>	
Richard Sylvain	Montpellier	Sylvain Richard	
Jeanne Larock			
Stella Boucher			
Stephany Yank			
Hélène Lacroix			
Jeanne Larock			
Stéphane Lacroix			
Stuart Buchanan			
Margaret Buchanan			
Buchanan Catherine St André			
Buchanan Barbara 437-44331			
Kise Raymond			
Julia Rivest			
CÉCILE SABOURIN		<i>Cécile Sabourin</i>	
YVAN BISUERE		<i>Yvan Bisuere</i>	
Stella Boucher		<i>Stella Boucher</i>	
Hélène Lacroix			
Daniel Boudin			
Jean-François Guindon		<i>Jean-François Guindon</i>	
Marie-Françoise		<i>Marie-Françoise</i>	
Jeanne Larock			
Jeanne Larock			

**ASHER IFERGAN
&
GHISLAINE DELORME**

**33 Montée Meunier
Ripon (Québec) J0V 1V0
Téléphone: (819) 428-3836**

SOUS TOUTES RÉSERVES

Le 27 décembre 1999

Par télécopieur : (450) 565-2133

**Hydro-Québec
A/s Noël Bélanger
333 boul. Jean-Paul Hogue, 1^{er} étage
Saint Antoine des Laurentides (QC)
J7Z 6Y3**

**Objet : Ligne à 315 kV Grand-Brûlé – Vignan
La variante 4 ABGHDEF
Segment HD**

Monsieur,

Par la présente, nous tenons à vous signifier notre désaccord et notre avis d'objection à la variante 4, donc au segment HD reliant les points ABGHDEF.

Nous nous objectons donc au passage de la variante 4 Segment HD sur nos terres et à proximité de notre résidence principale, située au 33 Montée Meunier, Ripon Canton.

Nous tenons à vous mentionner certaines raisons qui supportent cette objection.

- Résidence principale habitée 24 heures sur 24
- Impact sur la santé humaine
- Impact sur la santé et la protection des enfants
- Impact dû aux conséquences des emprises de ligne sur une *résidence principale habitée*
- Impact des conséquences des champs électromagnétiques à long terme sur la santé humaine, animale, source d'eau naturelle

Le 27 décembre 1999

Hydro-Québec
A/s Noël Bélanger
Page 2

- Impact sur l'environnement et l'écologie, remblaiements des marais, ruisseaux, érosion du sol, destruction des habitats fauniques
- Impact sur le paysage : vie artistique de la Petite-Nation et attrait touristique de la Petite-Nation
- Impact sur le développement futur de projets de :
 - Culture de plantes médicinales
 - De voies de randonnée, de ski de fond
 - De voies de traîneau à chiens
 - Centre éducatif forestier
 - De loisirs plein air pour la famille, enfants
- Impact économique sur la valeur de la propriété

De plus, il appert qu'Hydro-Québec manque de responsabilité et a été incapable d'entretenir adéquatement le réseau existant.

Nous ne croyons pas que bâtir un réseau plus *gigantesque* que cela protégera le public des risques d'un entretien inadéquat et que cela non plus nous protégera contre le risque de danger causé par les éléments naturels, tels grands vents, tempêtes, etc., à venir *peut-être*. L'exemple de la France en décembre 1999 nous a révélé que des pylônes tombaient sous les éléments naturels.

Nous aimerions enfin connaître précisément les correctifs qu'Hydro-Québec a apportés au réseau existant depuis la crise du verglas.

Une réponse dans les meilleurs délais serait grandement appréciée.


Asher Ifergan


Ghislaine Delorme

Cc : Député fédéral, M. Dumas
Député provincial, M. Norm McMillan
Monsieur le Maire Jean-Claude Sabourin
Monsieur le Maire Léo Bédard

MICHELLE LEFRANÇOIS
Avocate - Attorney

3238 Cherrier
Ile Bizard (Québec) H9C 1E2
Téléphone: (514) 626-1659
Télécopieur: (514) 626-9197
Courrier électronique: Michelle @total.net

SOUS TOUTES RÉSERVES

Mercredi, le 5 janvier 2000

Par télécopieur : (450) 565-2133

Hydro-Québec
A/s Noël Bélanger
333 boul. Jean-Paul Hogue, 1^{er} étage
Saint Antoine des Laurentides (QC)
J7Z 6Y3

Objet : Ligne à 315 kV Grand-Brûlé – Vignan
La variante 4 ABGHDEF
Segment HDE

Monsieur,

Je représente certains résidents affectés par votre projet de *La boucle outaouaise , Ligne à 315 kV Grand-Brûlé –Vignan*, dont, en autres:

M. Yves Lacombe

M. André Blais et Sylvie Poulin

M. Florent Martin

M. Guy Therrien

M. Maurice Groulx

M. Asher Ifergan & Ghislaine Delorme

J'ai été mandaté par ces derniers de vous signifier leur désaccord et leur avis d'objection à la variante 4, donc au *segment HDE reliant les points ABGHDEF*.

Ces derniers s'objectent donc au passage de la *variante 4 Segment HDE* sur leurs terres et à proximité de leur résidence principale, située à Ripon Canton.

Ces derniers tiennent à vous mentionner certaines raisons qui supportent leurs objections.

- Résidence principale habitée 24 heures sur 24
- Impact sur la santé humaine
- Impact sur la santé et la protection des enfants
- Impact dû aux conséquences des emprises de ligne sur une *résidence principale habitée*
- Impact des conséquences des champs électromagnétiques à long terme sur la santé humaine, animale, source d'eau naturelle
- Impact sur l'environnement et l'écologie, remblaiements des marais, ruisseaux, érosion du sol, destruction des habitats fauniques
- Impact sur le paysage : vie artistique de la Petite-Nation et attrait touristique de la Petite-Nation

- *Impact sur le développement futur de projets de :*

- Culture de plantes médicinales
- De voies de randonnée, de ski de fond
- De voies de traîneau à chiens
- Centre éducatif forestier
- De loisirs plein air pour la famille, enfants

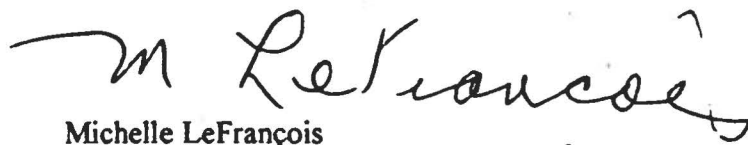
- Impact économique sur la valeur de la propriété

De plus, selon ces derniers, il appert qu'Hydro-Québec manque de responsabilité et a été incapable d'entretenir adéquatement le réseau existant.

Mes clients sont d'opinion que bâtir un réseau plus *gigantesque* ne les protégera pas des risques d'un entretien inadéquat et que cela non plus ne les protégera pas contre le risque de danger causé par les éléments naturels, tels grands vents, tempêtes, etc., à venir *peut-être*. L'exemple de la France en décembre 1999 a révélé que des pylônes tombaient sous les éléments naturels.

Nous aimerions enfin connaître précisément les correctifs qu'Hydro-Québec a apportés au réseau existant depuis la crise du verglas. De plus mes clients vous somment par la présente de leur faire parvenir la liste de toutes les personnes touchées par votre projet *variante 4 segment HDE*, et ce dans les plus brefs délais.

Dans l'attente de vos nouvelles, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations les meilleures.



Michelle LeFrançois

Cc : Député fédéral, M. Dumas
Député provincial, M. Norm McMillan
Monsieur le Maire Jean-Claude Sabourin
Monsieur le Maire Léo Bédard

"LA REVUE LA PETITE-NATION"

DIMANCHE LE 23 JANVIER 2000

Grand-Brûlé / Vignan en bref...

D'autres opposants au tracé

STÉPHANIE VERNER

La revue La Petite-Nation

Une pétition circule présentement dans les municipalités de Ripon et Saint-André-Avellin en opposition au tracé 3 et 4 de la ligne à haute tension d'Hydro-Québec. Lors de la dernière assemblée de la MRC Papineau, le préfet Mario Laframboise a mentionné qu'Hydro-Québec devrait

déposer d'ici la première semaine de février sa recommandation pour les audiences du BAPE. « Il y a beaucoup de gens sensibilisés au tracé de la ligne... On va devoir vivre avec les remous qui seront créés sur notre territoire » a ajouté le préfet.

Mentionnons que nos voisins des Laurentides (MRC Laurentides) rejettent tous les tracés proposés et contestent même la nécessité de la ligne.

Opinion du

Citoyens de la Petite-Nation... ça vous concerne !

Opposition au tracé de la ligne à haute tension 315 kv Grand-Brûlé - Vignan : Segment HD et segment HE

Suite à une consultation écrite d'Hydro-Québec, envoyée à certains citoyens pour les Fêtes du millénaire, des citoyens de Ripon et Saint-André-Avellin s'organisent et entendent s'opposer au passage du segment HD de la variante 4 ABGHDEF et au segment HE de la variante 3 ABGHEF.

Le segment HD proposé doit passer à travers les municipalités de Notre-Dame-de-la-Paix, de Namur, de Chénéville, de Ripon où il passe près du Mont Vézeau, croise la rivière Petite-Nation, passe près du Lac Viceroy, des Montagnes Nord pour se diriger à Mulgrave-Derry près des Lacs St-Sixte, de l'Écland et du Faucon en croisant la rivière Blanche.

Avellin, à l'est des Lac Bélsisle, des Quatre chemins et Hotte, au sud du Lac Charlebois, au sud des Montagnes des sœurs, pénètre à Ripon, croise la 317 et ensuite vers Saint-Sixte, croise la rivière Blanche et puis se dirige à travers Mayo et l'Ange-Gardien.

Des citoyens ont déjà communiqué avec Hydro-Québec pour faire connaître leur opposition à ces tracés dans une région fortement habitée. Ils ont aussi écrits à leurs députés et maires pour les sensibiliser de l'impact négatif du passage de cette ligne dans leurs municipalités.

Une pétition est présentement en circulation à Ripon et à Saint-André-Avellin et tous les citoyens concernés peuvent y inscrire leur opposition ou encore nous laisser connaître leurs commentaires au g.delorme@caraimail.com.

Christine Delorme

- Examen complet de la vue
- Choix varié de montures

DR PIERRE PELLETIER

OPTOMETRISTE

983-1475



L'offre et vente d'auto

Remise de 100\$ ou une chance sur 10 de gagner 450\$ sur pose de pare-brise

Toutes les marques et modèles en inventaire ou sur commande
Financement & location
Devenez membre de notre club d'auto sans frais
Comment économiser 100 000\$ avec votre auto
819-423-5965 pagette:1-514-8-8576

Citoyens de la Petite Nation ça vous concerne

**OPPOSITION AU TRACÉ DE LA LIGNE À HAUTE TENSION 315 KV
GRAND-BRÛLÉ - VIGNAN SEGMENT HD ET SEGMENT HE**

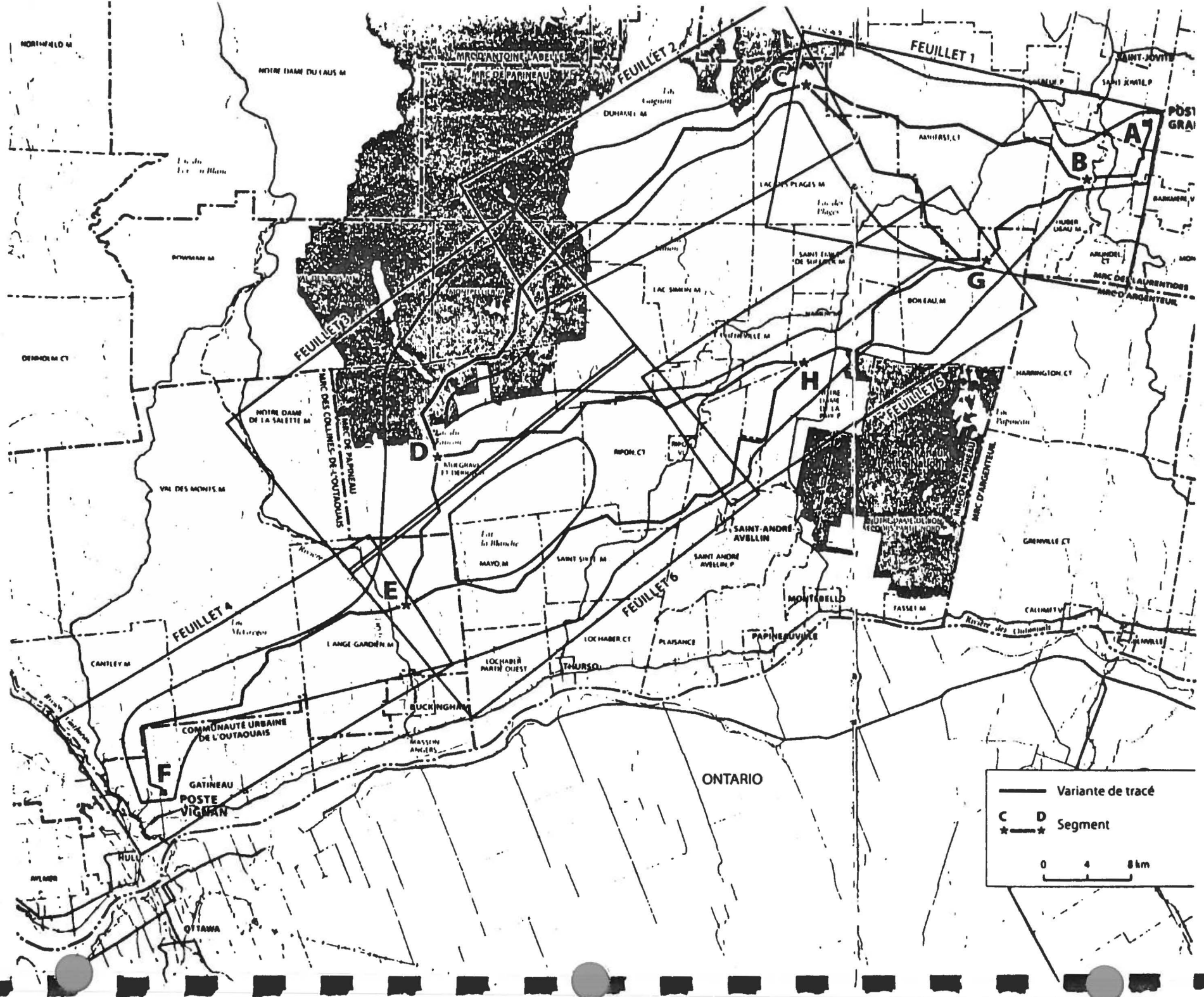
Suite à une consultation écrite d'Hydro-Québec, envoyée à certains citoyens pour les Fêtes du millénaire, des citoyens de Ripon et de St-André Avelin s'organisent et entendent s'opposer au passage du Segment HD de la variante 4 ABGHDEF et au Segment HE de la variante 3 ABGHEF.

Le segment HD proposé doit passer à travers les municipalités de Notre-Dame de la Paix, de Namur, de Chénéville, de Ripon où il passe près du Mont Vézeau, croise la rivière Petite Nation, passe près du Lac Viceroy, des Montagnes Nord pour se diriger à Mulgrave-et-Derry près des Lacs St-Sixte, du Goéland et du Faucon en croisant la rivière Blanche.

Le Segment HE proposé passe à Notre-Dame de la Paix, entre à St-André Avelin, à l'est des Lac Bélisle, des Quatre Chemins et Hotte, au sud du Lac Charlebois, au sud des Montagnes des Soeurs, pénètre à Ripon, croise la 317 et ensuite vers St-Sixte, croise la rivière Blanche et puis se dirige à travers Mayo et l'Ange-Gardien.

Des citoyens ont déjà communiqué avec Hydro-Québec pour faire connaître leur opposition à ces tracés dans une région fortement habitée. Ils ont aussi écrits à leurs députés et maires pour les sensibiliser de l'impact négatif du passage de cette ligne dans leurs municipalités.

Une pétition est présentement en circulation à Ripon et à St-André Avelin et tous les citoyens concernés peuvent y inscrire leur opposition ou encore nous laisser connaître leurs commentaires au [g.delorme @ caramail.com](mailto:g.delorme@caramail.com)



— Variante de tracé
 C D
 * — * Segment
 0 4 8 km

ANNEXE 2

L'APPUI DES DÉPUTÉS ET RÉOLUTIONS DES MAIRES



Maurice Dumas, député



CHAMBRE DES COMMUNES
OTTAWA, CANADA

Argenteuil-Papineau-Mirabel

Lachute, le 1^{er} février 2000

Madame Ghislaine Delorme
33, montée Meunier
Ripon (Québec) J0V 1V0

**Objet : Ligne à 315 kV Grand-Brûlé-Vignan
La variante 4 ABGHDEF
La variante 3 ABGHEF
Segment HD et HE**

Madame,

Au nom de monsieur Maurice Dumas, député fédéral d'Argenteuil-Papineau-Mirabel, j'accuse réception de votre correspondance du 17 janvier dernier.

Vous trouverez ci-inclus, copie de la lettre que monsieur Dumas a fait parvenir à monsieur Jacques Brassard, ministre des Ressources naturelles.

Veillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Pierre-Paul Meloche
Pierre-Paul Meloche
Adjoint principal

p.j.

OTTAWA

Pièce 245 - Ed. de l'ouest
Chambre des communes, K1A 0A6
Tél.: (613) 992-0902
Télécopieur: (613) 992-2935
Courriel: dumasm@parl.gc.ca

LACHUTE

597, rue Principale, J8H 1Y8
Tél.: (450) 562-0737
Sans frais: 1-800-268-0737
Télécopieur: (450) 562-2527
Courriel: dumasm1@parl.gc.ca





Maurice Dumas, député



CHAMBRE DES COMMUNES
OTTAWA, CANADA

Argenteuil-Papineau-Mirabel

Lachute, le 1^{er} février 2000

Monsieur Jacques Brassard
Ministre des Ressources naturelles
5700, 4^e avenue Ouest, Bureau A-308
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

Monsieur le ministre,

Vous trouverez ci-joint copie d'une correspondance reçue des citoyens de Ripon, concernant la ligne à 315kV Grand-Brûlé-Vignan.

Je vous remercie, Monsieur le ministre, de l'attention que vous porterez à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, mes salutations distinguées.

Maurice Dumas, député fédéral
Argenteuil-Papineau-Mirabel

P-j.

OTTAWA

Pièce 245 - Ed. de l'ouest
Chambre des communes, K1A 0A6
Tél.: (613) 992-0902
Télécopieur: (613) 992-2935
Courriel: dumasm@parl.gc.ca

LACHUTE

597, rue Principale, J8H 1Y8
Tél.: (450) 562-0737
Sans frais: 1-800-268-0737
Télécopieur: (450) 562-2527
Courriel: dumasm1@parl.gc.ca



Lundi le 17 janvier 2000

Monsieur Maurice Dumas
Député fédéral Argenteuil-Papineau-Mirabel
597, rue Principale
Lachute (Qué) J8H 1Y8

Objet: Ligne à 315 kV Grand-Brûlé-Vignan
La variante 4 ABGHDEF
La variante 3 ABGHEF
Segment HD et HE

Monsieur le Député

Par la présente, nous tenons à vous sensibiliser à notre point de vue concernant le projet ligne à 315 kV Grand-Brûlé-Vignan (variante 4 ABGHDEF et variante 3 ABGHEF Segments HD et HE).

Vous trouverez ci-joint copie d'une lettre envoyée à Hydro-Québec par un groupe de citoyens concernés. D'autres documents (lettres, pétitions, etc.) vous seront acheminés incessamment provenant, entre autre, des municipalités de Ripon-Canton, Ripon-Village, Chénéville, St-André Avelin.

Nous osons croire que nous pouvons, Monsieur le Député, compter sur votre appui indispensable.

Nous vous remercions à l'avance de l'intérêt que vous portez à l'évolution de ce dossier et vous prions d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

LES CITOYENS DE RIPON

Par: Ghislaine Delorme,

(Pour toute communication écrite : Ghislaine Delorme)



*Le
pays de l'or
vert*

Boileau
Bowman
Cheneville
Duhamel
Fassett
Lac-des-Plages
Lac-Simon
Lochaber Canton
Lochaber-Partie-Ouest
Mayo
Montebello
Montpellier
Aulgrave-et-Derry
Namur
Notre-Dame-de-Bonsecours
Notre-Dame-de-la-Paix
Papineauville
Plaisance
Ripon Canton
Ripon Village
Saint-André-Avellin
Saint-Sixte
Sainte-Angélique
Saint-Emile-de-Suffolk
Thurso
Val-des-Bois

266, rue Viger
C.P. 278
Papineauville, Qc
J0V 1R0
Téléphone: 819-427-6243
Télécopieur: 819-427-8318
mrc.papineau@orbit.qc.ca

Papineauville, le 25 janvier 2000

Madame Ghislaine Delorme

OBJET : Ligne Grand-Brûlé-Vignan

Madame,

Au nom du préfet, monsieur Mario Laframboise, j'accuse réception de votre correspondance du 10 janvier dernier, relativement au sujet cité en exergue et profite de l'occasion pour vous informer des actions de la MRC dans ce dossier.

Les événements survenus lors de la tempête de verglas ont tôt fait de convaincre la MRC de Papineau de la nécessité d'optimiser l'approvisionnement hydroélectrique de la région par le bouclage de l'Outaouais. Depuis l'annonce de ce projet, la MRC de Papineau n'a cessé de travailler activement sur ce dossier, préconisant un tracé de moindre impact environnemental.

Comme elle l'a fait au cours des deux dernières années, la MRC fera tout ce qui est en son pouvoir pour s'assurer que le tracé du moindre impact environnemental soit retenu. Les différentes interventions de la MRC, notamment ses mémoires présentés lors des consultations et commissions, et dont vous avez pu prendre connaissance par l'intermédiaire des médias, en témoignent.

Au nom de Monsieur Laframboise, je peux vous assurer que ce dossier demeure une priorité pour la MRC de Papineau et qu'il aura droit à toute notre attention lors des prochaines étapes.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si de plus amples informations vous sont nécessaires et veuillez recevoir, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le coordonnateur du Service de la planification
et de l'aménagement du territoire,


Jean Bissonnette, O.U.Q., MBA

JB/lb

Lundi le 10 janvier 2000

Monsieur Mario Laframboise
Préfet du Comté
266 rue Viger
Papineauville (QC) J0V 1R0

Objet : Ligne à 315 kV Grand-Brûlé – Vignan
La variante 4 ABGHDEF
La variante 3 ABGHEF
Segments HD et HE

Monsieur le Préfet,

Par la présente, nous tenons à vous sensibiliser à notre point de vue concernant le projet ligne à 315 kV Grand-Brûlé – Vignan (variante 4 ABGHDEF et variante 3 ABGHEF Segments HD et HE).

Vous trouverez ci-joint copie d'une lettre envoyée à Hydro-Québec par un groupe de citoyens concernés. D'autres documents (lettres, pétitions, etc.) vous seront acheminés incessamment provenant, en autres, des municipalités de Ripon-Canton, Ripon-Village, Chénéville, St-André Avelin.

Nous osons croire que nous pouvons, Monsieur le Préfet, compter sur votre appui et saurez défendre nos points de vue auprès des autorités appropriées. Nous espérons que vous aurez la gentillesse de nous tenir au courant de tout nouveau développement.

Je vous remercie à l'avance de l'attention que vous porterez à cette lettre et vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

LES CITOYENS DE RIPON

Par : Ghislaine Delorme,

(Pour toute communication écrite : Ghislaine Delorme)

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Norman Mac Millan
Député de Papineau
Whip adjoint de l'Opposition officielle
Président du caucus de l'Outaouais

Buckingham, le 25 février 2000

Madame Ghislaine Delorme

Madame,

J'accuse réception de votre télécopie en date du 17 février dernier en ce qui concerne le projet de ligne à 315 KV Grand-Brûlé-Vignan. Je vous en remercie.

Soyez assurée que j'en ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt. Si vous désirez me rencontrer à cet effet, il me fera plaisir d'en discuter avec vous. Vous pouvez communiquer avec ma secrétaire au (819) 986-9300 afin qu'elle puisse fixer un rendez-vous.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Norman MacMillan

NMM/amp

Hôtel du Parlement
Bureau 2.118
Québec (Québec)
G1A 1A4
Téléphone: (418) 644-6940
Télécopieur: (418) 646-6641

564, rue Principale
Buckingham (Québec)
J8L 2H1
Téléphone: (819) 986-9300
Télécopieur: (819) 986-8629

110, rue Principale
Suite 40
St-André Avellan (Québec)
J0V 1W0
Téléphone: (819) 983-6868

Lundi le 17 février 2000

Monsieur Norman Mac Millan
Député de Papineau
564, rue Principale
Buckingham (Qué) J8L 2H1

Objet: Ligne à 315 kV Grand-Brûlé-Vignan
La variante 4 ABGHDEF
La variante 3 ABGHEF
Segment HD et HE

Monsieur le Député

Par la présente, nous tenons à vous sensibiliser à notre point de vue concernant le projet ligne à 315 kV Grand-Brûlé-Vignan (variante 4 ABGHDEF et variante 3 ABGHEF Segments HD et HE).

Vous trouverez ci-joint copie d'une pétition de 176 noms envoyée à Hydro-Québec par un groupe de citoyens concernés provenant, entre autre, des municipalités de Ripon-Canton, Ripon-Village, Chénéville, St-André Avelin et Montpellier.

Nous osons croire que nous pouvons, Monsieur le Député, compter sur votre appui indispensable.

Nous vous remercions de nouveau à l'avance de l'intérêt que vous portez à l'évolution de ce dossier et vous prions d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

LES CITOYENS DE PAPINEAU

Par: Ghislaine Delorme,

(Pour toute communication écrite : Ghislaine Delorme)



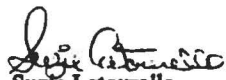
Ripon, 14 février 2000

Madame Ghislaine Delorme

Madame,

Veuillez trouver sous présent pli, une copie certifiée conforme de la résolution portant le numéro 2000-02-059, adoptée par les membres du Conseil de la Municipalité du Village de Ripon, lors de leur session régulière du 7 février 2000 et qui est explicite.

Recevez, Madame, mes salutations les meilleures.


Suzie Latourelle
Secrétaire-trésorière par intérim

Bureau de la Secrétaire-Trésorière

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le 14 février 2000

A une session régulière du Conseil de la Municipalité du Village de Ripon, tenue le 7 février 2000 à 20h00 au 31, rue Coursol, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Serge Neveu
Alain Sabourin
Richard Perrier

Richard Neveu
Jacques Céré
Yvon Bélisle

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Léo Bédard.

Madame Suzie Latourelle, secrétaire-trésorière par intérim, est également présente.

LIGNE GRAND-BRÛLÉ - VIGNAN

2000-02-059

CONSIDÉRANT l'importance du projet du Centre touristique quatre saisons de Ripon pour le développement récréotouristique de la municipalité et ses environs;

CONSIDÉRANT la croissance anticipée pour les trente (30) prochaines années de la population de résidents et de villégiateurs dans un rayon de dix (10) kilomètres du Centre touristique quatre saisons de Ripon;

CONSIDÉRANT la croissance anticipée des activités récréotouristiques dans un rayon de dix (10) kilomètres du Centre touristique quatre saisons de Ripon;

CONSIDÉRANT l'impact négatif anticipé des tracés 3 (ABGHEF) et 4 (ABGHDEF) qui se situent à l'intérieur du rayon des dix (10) kilomètres du développement du Centre touristique quatre saisons de Ripon;

CONSIDÉRANT que les tracés 1 (ABCDEF) et 2 (ABGCDEF) dont aucun segment n'a d'impact anticipé sur le développement récréotouristique de Ripon et ses environs;

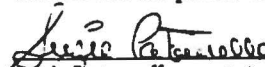
**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ALAIN SABOURIN
APPUYÉ DE MONSIEUR LE CONSEILLER RICHARD PERRIER**

PAR CES MOTIFS, il est résolu que ce conseil appui les citoyens de Ripon.

NOTE: Son Honneur le Maire, monsieur Léo Bédard, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à la majorité.

c.c. au livre des procès-verbaux


Suzie Latourelle, secrétaire-trésorière par intérim
(sujet à ratification lors de la prochaine séance)



Municipalité du Village de Ripon
31, RUE COURBOI C.P. 100
RIPON (QUÉBEC)
J0V 1V0

TÉL. : (819) 983-6685
FAX : (819) 983-1377


Ripon, 14 février 2000

Madame Ghislaine Delorme

Madame,

Veillez trouver sous présent pli, une copie certifiée conforme de la résolution portant le numéro 2000-02-059, adoptée par les membres du Conseil de la Municipalité du Village de Ripon, lors de leur session régulière du 7 février 2000 et qui est explicite.

Recevez, Madame, mes salutations les meilleures.


Suzie Latourelle
Secrétaire-trésorière par intérim

Bureau de la Secrétaire-Trésorière

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE RIPON

31, RUE COURSOL - C.P. 100

RIPON, QUÉBEC J0V 1V0

TÉL : (819) 983-6685

FAX : (819) 983-1327

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le 14 février 2000

A une session régulière du Conseil de la Municipalité du Village de Ripon, tenue le 7 février 2000 à 20h00 au 31, rue Coursol, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Serge Neveu
Alain Sabourin
Richard Perrier

Richard Neveu
Jacques Céré
Yvon Bélisle

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Léo Bédard.

Madame Suzie Latourelle, secrétaire-trésorière par intérim, est également présente.

LIGNE GRAND-BRÛLÉ - VIGNAN

2000-02-059

CONSIDÉRANT l'importance du projet du Centre touristique quatre saisons de Ripon pour le développement récréotouristique de la municipalité et ses environs;

CONSIDÉRANT la croissance anticipée pour les trente (30) prochaines années de la population de résidents et de villégiateurs dans un rayon de dix (10) kilomètres du Centre touristique quatre saisons de Ripon;

CONSIDÉRANT la croissance anticipée des activités récréotouristiques dans un rayon de dix (10) kilomètres du Centre touristique quatre saisons de Ripon;

CONSIDÉRANT l'impact négatif anticipé des tracés 3 (ABGHEF) et 4 (ABGHDEF) qui se situent à l'intérieur du rayon des dix (10) kilomètres du développement du Centre touristique quatre saisons de Ripon;

CONSIDÉRANT que les tracés 1 (ABCDEF) et 2 (ABGCDEF) dont aucun segment n'a d'impact anticipé sur le développement récréotouristique de Ripon et ses environs;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ALAIN SABOURIN
APPUYÉ DE MONSIEUR LE CONSEILLER RICHARD PERRIER

PAR CES MOTIFS, il est résolu que ce conseil appui les citoyens de Ripon.

NOTE: Son Honneur le Maire, monsieur Léo Bédard, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à la majorité.

c.c. au livre des procès-verbaux



Suzie Latourelle, secrétaire-trésorière par intérim

(sujet à ratification lors de la prochaine séance)

Lundi le 10 janvier 2000

Monsieur le Maire Léo Bédard
C .P. 100
Hôtel de Ville de Ripon
Ripon (QC)
J0V 1V0

Objet : Ligne à 315 kV Grand-Brûlé – Vignan
La variante 4 ABGHDEF
La variante 3 ABGHEF
Segments HD et HE

Monsieur le Maire,

Par la présente, nous tenons à vous sensibiliser à notre point de vue concernant le projet ligne à 315 kV Grand-Brûlé – Vignan (variante 4 ABGHDEF et variante 3 ABGHEF Segments HD et HE).

Vous trouverez ci-joint copie d'une lettre envoyée à Hydro-Québec par un groupe de citoyens concernés. D'autres documents (lettres, pétitions, etc.) vous seront acheminés incessamment provenant, en autres, des municipalités de Ripon-Canton, Ripon-Village, Chénéville, St-André Avelin.

Nous osons croire que nous pouvons, Monsieur le Maire, compter sur votre appui pour défendre nos points de vue auprès des autorités appropriées. Auriez-vous l'obligeance de nous faire parvenir copies de tous documents pertinents échangés avec l'Hydro-Québec relativement à ce projet ainsi que toutes résolutions adoptées par votre conseil à cet effet et nous laisser connaître les démarches déjà entreprises.

Je vous remercie à l'avance de votre appui et votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

LES CITOYENS DE RIPON

Par : Ghislaine Delorme,

(Pour toute communication écrite : Ghislaine Delorme)

RIPON



Municipalité du Canton de Ripon

31, rue Courtois C.P. 40

Ripon (Québec)

JOV 1VO

TÉL. (819) 983-2000

FAX (819) 983-1327

Ripon, le 7 mars 2000

Madame Ghislaine Delorme

OBJET : Ligne Grand-Brûlé – Vignan.

Madame,

Veillez trouver ci-joint une copie conforme de notre résolution numéro 99-12-377, qui fut adoptée lors de notre réunion spéciale du 17 décembre 1999 et qui est explicite.

Espérant le tout à votre satisfaction, recevez Madame Delorme, mes salutations les meilleures.

La Secrétaire-trésorière,

Danièle Mignault

Danièle Mignault

P.J.

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE RIPON

31, RUE COURSOL, C.P. 40

RIPON (QUÉBEC) J0V 1V0

TÉL : (819) 983-2000

FAX : (819) 983-1327

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le 7-03-2000

À une réunion spéciale du Conseil de la Municipalité du Canton de Ripon, tenue le 17 décembre 1999 à 19h30 au 31, Coursol, et à laquelle sont présents :

Les conseillers : *Guy-Albert Guindon* *Paul Aubry*
 Michel Longpré *Luc Desjardins*
 Rachelle S. Perrier *Zéphirien Larose*

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Jean-Claude Sabourin.

La secrétaire-trésorière, Madame Danièle Mignault, est également présente.

LIGNE GRAND-BRÛLÉ - VIGNAN

99-12-377

ATTENDU l'importance du projet du Centre touristique quatre saisons de Ripon pour le développement récréotouristique de la municipalité et ses environs;

ATTENDU la croissance anticipée pour les trente (30) prochaines années de la population de résidents et de villégiateurs dans un rayon de dix (10) kilomètres du Centre touristique quatre saisons de Ripon;

ATTENDU la croissance anticipée des activités récréotouristiques dans un rayon de dix (10) kilomètres du Centre touristique quatre saisons de Ripon;

ATTENDU l'impact négatif anticipé des tracés 3 (ABGHEF) et 4 (ABGHDEF) qui se situent à l'intérieur du rayon des dix (10) kilomètres du développement du Centre touristique quatre saisons de Ripon;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame la conseillère Rachelle S. Perrier
Appuyée de Monsieur le conseiller Zéphirien Larose

Et résolu d'appuyer les tracés 1 (ABCDE) et 2 (ABGCDEF) dont aucun segment n'a d'impact anticipé sur le développement récréotouristique de Ripon et ses environs.

ADOPTÉ

c.c. au livre des procès-verbaux



Danièle Mignault, secrétaire-trésorière



(Sujet à ratification lors de la prochaine assemblée)

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE RIPON

31, RUE COURSOL, C.P. 40
RIPON (QUÉBEC) J0V 1V0
TÉL : (819) 983-2000
FAX : (819) 983-1327

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le 7-03-2000

À une réunion spéciale du Conseil de la Municipalité du Canton de Ripon, tenue le 17 décembre 1999 à 19h30 au 31, Coursol, et à laquelle sont présents :

Les conseillers :	Guy-Albert Guindon	Paul Aubry
	Michel Longré	Luc Desjardins
	Rachelle S. Perrier	Zéphirien Larose

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Jean-Claude Sabourin.

La secrétaire-trésorière, Madame Danièle Mignault, est également présente.

LIGNE GRAND-BRÛLÉ - VIGNAN

99-12-377

ATTENDU l'importance du projet du Centre touristique quatre saisons de Ripon pour le développement récréotouristique de la municipalité et ses environs;

ATTENDU la croissance anticipée pour les trente (30) prochaines années de la population de résidents et de villégiateurs dans un rayon de dix (10) kilomètres du Centre touristique quatre saisons de Ripon;

ATTENDU la croissance anticipée des activités récréotouristiques dans un rayon de dix (10) kilomètres du Centre touristique quatre saisons de Ripon;

ATTENDU l'impact négatif anticipé des tracés 3 (ABGHEF) et 4 (ABGHDEF) qui se situent à l'intérieur du rayon des dix (10) kilomètres du développement du Centre touristique quatre saisons de Ripon;

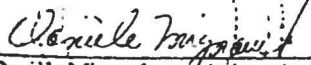
EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame la conseillère Rachelle S. Perrier
Appuyée de Monsieur le conseiller Zéphirien Larose

Et résolu d'appuyer les tracés 1 (ABCDEF) et 2 (ABGCDEF) dont aucun segment n'a d'impact anticipé sur le développement récréotouristique de Ripon et ses environs.

ADOPTÉ

c.c. au livre des procès-verbaux


Danièle Mignault, secrétaire-trésorière

(Sujet à ratification lors de la prochaine assemblée)

Lundi le 10 janvier 2000

Monsieur le Maire Jean Claude Sabourin
C . P. 100
Hôtel de Ville de Ripon
Ripon (QC)
J0V 1V0

Objet : Ligne à 315 kV Grand-Brûlé – Vignan
La variante 4 ABGHDEF
La variante 3 ABGHEF
Segments HD et HE

Monsieur le Maire,

Par la présente, nous tenons à vous sensibiliser à notre point de vue concernant le projet ligne à 315 kV Grand-Brûlé – Vignan (variante 4 ABGHDEF et variante 3 ABGHEF Segments HD et HE).

Vous trouverez ci-joint copie d'une lettre envoyée à Hydro-Québec par un groupe de citoyens concernés. D'autres documents (lettres, pétitions, etc.) vous seront acheminés incessamment provenant, en autres, des municipalités de Ripon-Canton, Ripon-Village, Chénéville, St-André Avelin.

Nous osons croire que nous pouvons, Monsieur le Maire, compter sur votre appui pour défendre nos points de vue auprès des autorités appropriées. Auriez-vous l'obligeance de nous faire parvenir copies de tous documents pertinents échangés avec l'Hydro-Québec relativement à ce projet ainsi que toutes résolutions adoptées par votre conseil à cet effet et nous laisser connaître les démarches déjà entreprises.

Je vous remercie à l'avance de votre appui et votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

LES CITOYENS DE RIPON

Par : Ghislaine Delorme,

(Pour toute communication écrite : Ghislaine Delorme)



Municipalité de Montpellier

4, rue Du Bosquet
Montpellier (Québec) J0V 1M0
Téléphone: 819-428-3663
Télécopieur: 819-428-1221

Le 9 mars 2000

Mme Ghislaine Delorme

Madame,

Nous accusons réception de votre lettre en date du 28 février 2000 relativement à votre demande d'appui concernant le projet ligne à 315kV Grand-brûlé-Vignan (variante 4 ABGHDEF et variante 3 ABGHEF Segments HD et HE).

Votre demande est présentement à l'étude auprès du conseil, pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le maire, M. Faubert, au numéro ci-haut.

Veillez agréer, Madame Delorme, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Pour le conseil municipal,
la secrétaire-trésorière*

Henriette Dupuis

Henriette Dupuis

HD/cp



Municipalité de Montpellier

4, rue Du Bosquet
Montpellier (Québec) J0V 1M0
Téléphone: 819-428-3663
Télécopieur: 819-428-1221

Le 09 février 2000

*Les citoyens de Ripon
Mme Ghislaine Delorme*

**Objet: Appui projet ligne à 315kV Grand-Brûlé-Vignan
La variante 4 ABGHDEF
La variante 3 ABGHEF
Segments HD et HE**

Madame ,

Veillez trouver ci-inclus copie de la résolution numéro 00-02-48 qui a dûment été passée et adoptée lors de l'assemblée régulière du 07 février 2000, relativement à votre demande d'appui pour que la compagnie Hydro-Québec modifie son trajet.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Pour le conseil municipal,
la secrétaire-trésorière,*

Henriette Dupuis
Henriette Dupuis

p.j. copie de résolution

Municipalité de Montpellier

4, rue Du Bosquet

Montpellier (Québec) J0V 1M0

Tél: (819) 428-3663 Fax: (819) 428-1221

COPIE DE RÉSOLUTION

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la municipalité de Montpellier tenue à la salle de la mairie, 4 rue Du Bosquet, Montpellier, le 7 février 2000 à 19:30 heures et à laquelle étaient présents:

Son Honneur le maire Rhéo Faubert

Les conseillers:	Jean-Guy Beauchamp	Jean Fortin
	Ghislaine Jean	Claudine Lalonde
	Yves Gauthier	Bernard Riopel

Formant quorum sous la présidence du maire et est également présente Henriette Dupuis, secrétaire-trésorière

APPUI POINT DE VUE PROJET LIGNE A 315KV GRAND BRULÉ-VIGNAN

00-02-48


Proposé par Bernard Riopel
Appuyé par Jean Fortin

Et résolu que le Conseil appui le groupe de citoyens de Ripon dans leur démarches auprès de la compagnie Hydro-Québec pour que ceux-ci modifie le trajet de la ligne à 315kv Grand Brulé-Vignan.

NOTE: Son Honneur le Maire, M. Rhéo Faubert, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité

Copie conforme au livre des délibérations
Ce 8ième jour de février 2000


Henriette Dupuis, secrétaire-trésorière



Municipalité de Montpellier

4, rue Du Bosquet
Montpellier (Québec) J0V 1M0
Téléphone: 819-428-3663
Télécopieur: 819-428-1221

Le 09 février 2000

*Les citoyens de Ripon
Mme Ghislaine Delorme*

***Objet: Appui projet ligne à 315kV Grand-Brûlé-Vignan
La variante 4 ABGHDEF
La variante 3 ABGHEF
Segments HD et HE***

Madame ,

Veillez trouver ci-inclus copie de la résolution numéro 00-02-48 qui a dûment été passée et adoptée lors de l'assemblée régulière du 07 février 2000, relativement à votre demande d'appui pour que la compagnie Hydro-Québec modifie son trajet.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Pour le conseil municipal,
la secrétaire-trésorière,*

Henriette Dupuis
Henriette Dupuis

p.j. copie de résolution

Municipalité de Montpellier

4, rue Du Bosquet

Montpellier (Québec) J0V 1M0

Tél: (819) 428-3663 Fax: (819) 428-1221

COPIE DE RÉOLUTION

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la municipalité de Montpellier tenue à la salle de la mairie, 4 rue Du Bosquet, Montpellier, le 7 février 2000 à 19:30 heures et à laquelle étaient présents:

Son Honneur le maire Rhéo Faubert

Les conseillers:	Jean-Guy Beauchamp	Jean Fortin
	Ghislaine Jean	Claudine Lalonde
	Yves Gauthier	Bernard Riopel

Formant quorum sous la présidence du maire et est également présente Henriette Dupuis, secrétaire-trésorière

APPUI POINT DE VUE PROJET LIGNE A 315KV GRAND BRULÉ-VIGNAN

00-02-48

Proposé par Bernard Riopel
Appuyé par Jean Fortin

Et résolu que le Conseil appui le groupe de citoyens de Ripon dans leur démarches auprès de la compagnie Hydro-Québec pour que ceux-ci modifie le trajet de la ligne à 315kv Grand Brûlé-Vignan.

NOTE: Son Honneur le Maire, M. Rhéo Faubert, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité

Copie conforme au livre des délibérations
Ce 8ième jour de février 2000

Henriette Dupuis

Lundi le 10 janvier 2000

Monsieur le Maire Rhéau Faubert
4 du Bosquet
Montpellier (QC)
J0V 1M0

Objet : Ligne à 315 kV Grand-Brûlé - Vignan
La variante 4 ABGHDEF
La variante 3 ABGHEF
Segments HD et HE

Monsieur le Maire,

Par la présente, nous tenons à vous sensibiliser à notre point de vue concernant le projet **ligne à 315 kV Grand-Brûlé - Vignan (variante 4 ABGHDEF et variante 3 ABGHEF Segments HD et HE)**.

Vous trouverez ci-joint copie d'une lettre envoyée à Hydro-Québec par un groupe de citoyens concernés. D'autres documents (lettres, pétitions, etc.) vous seront acheminés incessamment provenant, en autres, des municipalités de Ripon-Canton, Ripon-Village, Chénéville, St-André Avelin.

Nous osons croire que nous pouvons, Monsieur le Maire, compter sur votre appui pour défendre nos points de vue auprès des autorités appropriées. Auriez-vous l'obligeance de nous faire parvenir copies de tous documents pertinents échangés avec l'Hydro-Québec relativement à ce projet ainsi que toutes résolutions adoptées par votre conseil à cet effet et nous laisser connaître les démarches déjà entreprises.

Je vous remercie à l'avance de votre appui et votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

LES CITOYENS DE RIPON

Par : Ghislaine Delorme,

(Pour toute communication écrite : Ghislaine Delorme)

Municipalité de Chénéville

COPIE

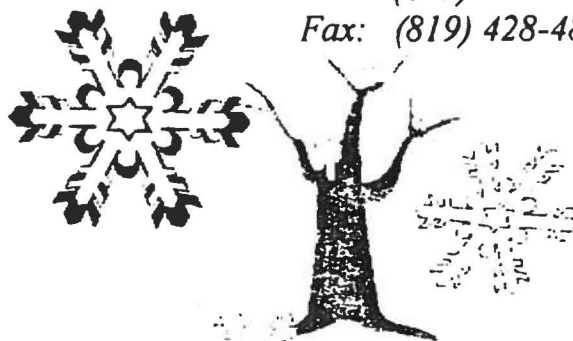
63, rue Hôtel-de-Ville
Chénéville, (Québec)

JOV 1E0

Tél.: (819) 428-3583

Fax: (819) 428-4838

Le 16 décembre 1999



Monsieur Noel Bélanger
Conseiller - Relations avec le milieu
HYDRO-QUÉBEC
333, boul. Jean-Paul-Hogue, 1er étage
Saint-Antoine-des-Laurentides, Qc
J7Z 6Y3

Monsieur,

Vous trouverez, ci-joint, une copie conforme de la résolution # 99-12-437, adoptée lors de notre assemblée régulière du 6 décembre dernier.

Nous espérons que cet avis sera pris en considération dans le processus d'établissement du tracé de la ligne Grand-Brûlé - Vignan.

Veillez recevoir, monsieur Bélanger, nos salutations distinguées ainsi que nos meilleurs voeux en cette saison de réjouissance.

pour Ghislain Ménard
secrétaire-trésorier par intérim

c.c. MRC de Papineau

MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE
63, rue Hôtel-de-Ville
Chénéville, (Québec)
JOY IEO



Cette session régulière est tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le 6 DÉCEMBRE 1999, à 20 heures, et est présidée par Monsieur le maire Jean-Paul Diné en présence des conseillers suivants:

Madame Alice Leduc, messieurs Denis Rouleau, Joseph Filion et Pierre Jacob. Madame Shirley Whissell et monsieur Richard Montpetit avaient motivé son absence.

99-12-437

Ligne hydro électrique Grand Brûlé - Vignan - avis sur les variantes du tracé

ATTENDU qu'Hydro-Québec a déposé les segments et les variantes de tracés ainsi que les principales caractéristiques des milieux traversés;

ATTENDU qu'Hydro-Québec demande à la municipalité de Chénéville son avis sur les segments et tracés déposés;

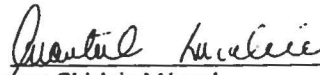
ATTENDU que la municipalité de Chénéville est assujettie aux normes et obligations contenues au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Papineau faisant partie intégrante de celle-ci

Il est proposé par Pierre Jacob
Et résolu

QUE,
la municipalité de Chénéville s'objecte au segment "HD" de la variante 4 considérant les milieux traversés (agricoles, érablière en voie d'être exploitée et secteurs d'intérêt esthétique ainsi que la ligne 120KVA d'Hydro-Québec qui sera traversée par la ligne projetée) non propices et inacceptables pour notre municipalité

QUE,
la municipalité de Chénéville exige d'Hydro-Québec qu'elle choisisse le tracé de moindre impact et ce, en excluant tout tracé dit "de compromis politiques".
ADOPTÉE

COPIE CONFORME AU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX


pour Ghislain Ménard
secrétaire-trésorier par intérim

Lundi le 10 janvier 2000

Monsieur le Maire Jean Paul Dinel
63 Hôtel de Ville
Chénéville (QC)
J0V 1E0

Objet : Ligne à 315 kV Grand-Brûlé – Vignan
La variante 4 ABGHDEF
La variante 3 ABGHEF
Segments HD et HE

Monsieur le Maire,

Par la présente, nous tenons à vous sensibiliser à notre point de vue concernant le projet ligne à 315 kV Grand-Brûlé – Vignan (variante 4 ABGHDEF et variante 3 ABGHEF Segments HD et HE).

Vous trouverez ci-joint copie d'une lettre envoyée à Hydro-Québec par un groupe de citoyens concernés. D'autres documents (lettres, pétitions, etc.) vous seront acheminés incessamment provenant, en autres, des municipalités de Ripon-Canton, Ripon-Village, Chénéville, St-André Avelin.

Nous osons croire que nous pouvons, Monsieur le Maire, compter sur votre appui pour défendre nos points de vue auprès des autorités appropriées. Auriez-vous l'obligeance de nous faire parvenir copies de tous documents pertinents échangés avec l'Hydro-Québec relativement à ce projet ainsi que toutes résolutions adoptées par votre conseil à cet effet et nous laisser connaître les démarches déjà entreprises.

Je vous remercie à l'avance de votre appui et votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

LES CITOYENS DE RIPON

Par : Ghislaine Delorme,

(Pour toute communication écrite : Ghislaine Delorme)

Mercredi le 23 février 2000

**Monsieur le Maire Jean Denis Lalonde
Municipalité de St-André Avelin
119, rue Principale
St-André Avelin (Qué) J0V 1W0**

**Objet: Ligne à 315 kV Grand-Brûlé-Vignan
La variante 4 ABGHDEF
La variante 3 ABGHEF
Segment HD et HE**

Monsieur le Maire,

Par la présente, nous tenons à vous sensibiliser à notre point de vue concernant le projet ligne à 315 kV Grand-Brûlé-Vignan (variante 4 ABGHDEF et variante 3 ABGHEF Segments HD et HE).

Vous trouverez ci-joint copie d'une pétition de 269 noms envoyée à Hydro-Québec par un groupe de citoyens concernés provenant, entre autre, des municipalités de Ripon-Canton, Ripon-Village, Chénéville, St-André Avelin et Montpellier.

Nous aimerions connaître la résolution adoptée par votre conseil à cet effet et nous vous demandons à nouveau, Monsieur le Maire, votre appui indispensable dans l'évolution de ce dossier.

Nous vous remercions à l'avance et vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

LES CITOYENS DE RIPON

Par: Ghislaine Delorme,

(Pour toute communication écrite : Ghislaine Delorme)